

Le sérum antialcoolique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 108

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249715>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Item Dichat marchand, et Antoine perruquier ont été reçus habitants les deux ensemble le 3 août.

Item la femme de feu Crevoisier serviteur de ville, est morte le 5 août au soir.

Item une des petites filles du tisserand du *Creux ès bats* (*) est morte le 15 août.

Item un des garçons de feu Fridelon caporal des élus, est mort le 18 août au soir.

Item le 21 août, Henriette conseiller et pave-maire de la ville s'est laissé tomber en bas de la maison de ville, étant proche de celui qui taillait le cochon sauvage. (**)

Il n'a pas été tué sur le coup, et vécut encore jusqu'à dix heures et demie du soir.

Item le vieux Rugenbach, caporal des Suisses au château, est mort le 24 août.

Item le 1^{er} septembre, entre 4 et cinq heures du soir, le tonnerre est tombé sur la cour-tine. (***) Le même jour, un des enfants de la métairie de Mouillard fut tué du tonnerre.

Dans le courant de juillet et août le tonnerre est tombé sur l'église de St. Germain.

Item la servante du médecin Blayer et une montagnarde demeurant chez le vieux marguil-ler du château, sont mortes le 16 septembre.

Item M. Daucourt avocat a épousé Mademoi-selle Lintzmann le 7 septembre, autour de neuf heures du matin, à Courgenay.

Item un des garçons de Veureur boucher a voulu s'étrangler à la boucherie, autour de six heures du soir, le 9 septembre : c'est du monde qui lui a coupé son collier.

Item Mademoiselle Marie Marguerite Paul et une demoiselle d'Huningue sont entrées toutes deux aux Ursulines le même jour, fête de No-tre Dame le 8 septembre, entre six et sept heu-res du matin.

Item le jeune Glutz (****) officier dans les troupes en France est mort, le dit jour.

Item ma sœur Marie Agathe, est partie en pé-lerinage pour Notre-Dame des Hermites le 9 septembre, et est revenue à bon port le 18 cou-rant.

Un prédicateur allemand jésuite, est mort ici le 14 septembre dans l'après-midi.

Item un vieux homme de Mécourt âgé de 84 ans, est mort dans la grange de Crelier la-boureur le 17 septembre.

Item Jacques Jollat menuisier est mort le 21 septembre au soir.

Item une nommée Liegenne, en pension chez la Fronchaige est morte le 24.

(A suivre.)

(*) Le « Creux ès bats » (creux aux crapauds) était une petite mare située derrière la muraille sud du jardin de l'Ecole cantonale, au lieu où se trouvent les maisons comprises entre l'ancienne route de Fontenais et le chemin qui va le rejoindre depuis le Tirage. Cet endroit se nomme encore par altération « Crébat ».

(**) La ville de Porrentruy portait dans ses armes un sanglier passant en champ d'argent.

(***) La Courtine qui faisait partie du système de défense de la ville, était placée dans l'esplanade der-rière l'hôpital actuel.

(****) La famille Glutz Blotzheim du patriciat de la ville de Soleure, s'était alliée aux Basuel de Porren-truy. Une demoiselle de cette famille épousa l'avocat Melchior Deleffis décédé en 1791 père du dernier syn-dic des Etats de la Principauté.

joie vive, la Bocellini regardait ce délire de l'assistance. Tous les spectateurs la rappelaient à grands cris. A trois reprises, le rideau s'a-baissa et se releva. Elle souriait, saluait, et l'ivresse de la gloire lui montait à la tête.

A peine le spectacle était-il fini, que les bou-quets de fleurs affluaient dans sa loge. On la complimentait. Un Dalmate, le comte Boleslas de Ruloff, se montrait le plus ardent de ses ad-mirateurs.

Il eût voulu dételé les chevaux de la diva, et la reconduire en triomphe au milieu des cris, des applaudissements, et à la lueur des torches.

Le sérum antialcoolique

Nous avons déjà parlé de cette découverte étrange et si heureuse qui, si elle se confir-me complètement, — elle en est encore aux expériences — portera remède à un des plus terribles fléaux qui déciment et démora-lisent l'humanité. Un médecin nous écrit à ce propos ces renseignements intéressants :

Deux médecins MM. Sapelier et Thibault et un pharmacien M. Brocatous et trois Fran-çais, ont produit l'*accoutumance* à l'alcool absorbé, *de bon gré*, par la voie buccale chez le cheval. Or, son sang a fourni un sérum qui, injecté à des animaux ayant pris l'habi-tude et le même goût à l'alcool, a produit, chez eux, un *dégoût* tel de l'alcool qu'ils ont préféré s'abstenir de toute alimentation, de toute boisson, plutôt que de continuer à ab-sorber de l'alcool. Ces expériences prouve-raient qu'il s'est produit, dans ce sérum, comme une antitoxine — c'est le résultat des découvertes concernant la rage, la dipht-hérie, la peste etc. de l'institut Pasteur.

On en est à l'homme, actuellement sans crainte d'accidents et l'injection de ce même sérum a produit un dégoût des liquides for-cement alcoolisés — chez les chromatiques (absinthe, eau-de-vie rhum, bitter) Cepen-dant cette action ne se produit que chez des sujets dont l'alcoolisme est encore latent, au début. On poursuit les expériences, bien en-tendu, sur si intéressant terrain.

Ceci date d'au moins six semaines.

Ce qui est plus récent encore, ce sont les recherches du passage de l'alcool dans le lait des nourrices, chose grave. Les conclu-sions des expériences, faites sur des chien-nes puis sur des femmes, sont positives : 1/4 d'heure après l'ingestion d'alcool on en trouve déjà dans le lait — le maximum de la teneur en alcool dans le lait est atteint après une heure, au plus.

Encore un dernier mot : Vous savez com-bien nos braves buveurs éprouvent de dé-mangeaisons avec boutons sur toute la peau, en particulier à la chaleur du lit. Un moyen de savoir s'ils sont alcooliques (alors qu'ils le nient carrément) c'est de leur enfoncer une aiguille à travers un bon pli fait à la peau... figurez-vous que l'alcoolique *ne sen-tira rien* — ce sont de ces vieilles peaux, comme on dit, de crocodile.

Voilà quelques nouvelles scientifiques tou-tes récentes.

Bilan de 1899

I. Europe.

L'année 1899, l'avant-dernière du siècle, s'é-tait ouverte par une aurore de paix universelle ; elle se ferme par un crépuscule sombre de

Ce sont des folies du Nouveau-Monde, où la mu-sique est acclamée jusqu'au délire. On n'était pas à New-York, mais à Paris, et Marie-Alice fit entendre raison au Dalmate.

Cependant, chaque soir, alors qu'elle chan-tait, elle le reyt, et, trois mois plus tard, elle devenait la comtesse de Ruloff.

Les mains de Marie-Alice s'étaient remises sur le clavier, et une mélodie étrange s'éveillait sous ses doigts ; une mélodie si profondément triste, que toutes les phrases semblaient des plaintes.

(La suite prochainement.)

guerre impitoyable. Le czar Nicolas II, après avoir pressenti les puissances européennes et autres, les a fait convoquer à la Haye par le gouvernement de la jeune reine Wilhelmine, choisissant ainsi la Hollande comme l'Etat le moins capable d'effaroucher les susceptibilités nationales. La Conférence avait pour but prin-cipal un désarmement général, ou plutôt une li-mitation aux folles dépenses faites par les Etats, qui, dans leurs défiances réciproques, ne ven-ent plus compter que sur leurs armes pour leur sûreté personnelle.

On devait s'occuper aussi d'un recours obli-gatoire à l'arbitrage, en cas de conflit, puis d'une restriction à l'emploi de certaines armes et des engins explosibles, vraiment trop cruels, comme si la guerre n'avait pas en elle-même, hélas ! pour objectif de faire le plus de mal possible à l'ennemi.

La Conférence a donc eu lieu à La Haye en été dernier ; mais, nonobstant les procédés em-prints de beaucoup de courtoisie, elle s'est dissoute sans décision sérieuse.

Avant la réunion des délégués nationaux, le cardinal Rampolla avait fort bien écrit : « Le Pape est d'avis que la paix ne pourra trouver son assiette si elle ne s'appuie sur le fondement du droit public chrétien, d'où résultent la con-corde des princes entre eux et celle des prin-ces avec leurs peuples. »

Tout est là, en effet, et c'est pour avoir né-gligé cette base essentielle que l'« assiette » de la paix n'a pu s'établir.

Ainsi que voyons-nous ? L'incertitude, l'in-quiétude, les menaces de guerre un peu par-tout. On le verra mieux encore dans l'appré-ciation sommaire que nous allons donner de la situation relative des Etats européens, étudiés sur la carte du monde.

Que voyons-nous en première ligne ? Deux Etats colossaux, l'un à l'Ouest l'Angleterre, l'autre à l'Est, la Russie.

L'Angleterre compte 41 000 000 d'habitants, avec une augmentation annuelle de 400 000. Grâce à sa marine, à son industrie, à son com-merce et à son habile administration coloniale, elle domine aujourd'hui sur plus d'un cinquième de la surface du globe (30 000 000 de kilomè-tres carrés) et sur plus du quart de sa popula-tion, soit près de 400 000 000 d'âmes, dont en-viron 300 000 000 dans l'Inde.

Son commerce se chiffre en Europe par 18 milliards de francs, auxquels il faut ajouter plus de 12 milliards pour les échanges interco-loniaux dans l'Inde, l'Australie, le Canada, l'A-frique australe, aussi bien qu'en Chine, en Amé-rique et partout, car l'importance de la marine marchande anglaise l'exporte sur celle de tou-tes les marines européennes réunies.

Tout cela est colossal et bien fait pour éton-ner. Mais la puissance militaire de l'Angleterre est loin d'y répondre. On le voit en ce moment, où, pour soutenir la guerre au Transvaal, la mé-tropole recrute péniblement des troupes chez elle, sans pouvoir compter beaucoup sur l'ap-point de ses sujets coloniaux, plus désireux de jouir de sa protection et des avantages commer-ciaux qui en résultent que de la servir au mo-ment du danger.

Aussi bien, colossal aux pieds d'argile, consti-tué, comme la statue de Nabuchodonosor, d'é-léments hétérogènes facilement séparables, une secousse telle que l'échec du Transvaal peut le renverser, d'autant plus que le Cap, le Canada et l'Australie jouissent de cette autonomie ad-ministrative qui caractérise le génie britannique.

L'empire de Russie, s'il est moins étendu et surtout moins peuplé que l'empire britanni-que, a, par contre, sur celui-ci un avantage mar-qué : loin d'éparpiller ses forces dans toutes les mers, il les groupe en une masse asiatico-euro-péenne de 22 000 000 de kilomètres carrés : là